

normes au service de la Constitution, propriété du peuple souverain, s'est mué en caisse enregistreuse des doléances individuelles et sociétales, au nom de la lutte « *contre toutes les discriminations* » encore martelée par le président.

Au fond, ce que cache le discours d'Emmanuel Macron, c'est la stratégie de la fermeture Éclair. Remonter d'un coup, et à fond, la tirette de l'État de droit, pour clouer le bec aux sceptiques et leur donner l'allure d'odieuses réactionnaires. Comme si s'opposer aux lobbies à la mode signifiait le retour à l'âge de pierre. Puis verrouiller le tout avec le cadenas de la moraline, pour garantir la sacra-

lité des valeurs diversitaires. L'État de droit, c'est le droit-de-l'hommisme de notre époque, la guirlande de fleurs qui recouvre les chaînes des peuples rétifs à la bonne conscience du temps. Emmanuel Macron, qui piétine l'État de droit depuis deux ans à coups de Conseil de défense et de passe vaccinal, qui "emmerde" les non-vaccinés au nom de l'hygiénisme sanitaire, s'en fait aujourd'hui le héraut pour des motifs bassement électoraux. L'État de droit, c'est pratique. Surtout pour maquiller ses propres turpitudes. ●

* *Ghislain Benhessa est docteur en droit et avocat, auteur du "Totem de l'État de droit" (L'Artilleur).*

Si la santé mérite toute notre attention, la démocratie ne peut être entravée

Le "passe vaccinal" n'a rien de sanitaire : il est un outil politique au service d'un gouvernement qui gère la situation à l'aveugle, au coup par coup, pour aller toujours un peu plus loin.

Par Anne-Laure Blin*

Cela fait deux ans que le gouvernement dispose des "pleins pouvoirs" pour gérer la crise sanitaire. Si, bien sûr, face à l'urgence de la situation en 2020, il convenait de prendre toutes les dispositions nécessaires, force est de constater que, plus le temps passe, plus les règles "d'exception" tendent à devenir la norme.

La science et la recherche sont indéniablement des remèdes efficaces pour traiter et endiguer des pandémies. Mais pour autant, doit-on, pour ne pas risquer de se faire taxer d'"antiscience" ou d'"antivax", accepter la règle d'un tout sanitaire conjugué à des restrictions perpétuelles de liberté?

Il est indéniable que, depuis plusieurs semaines, au fil des jours (et des nuits) de débats au Parlement, il se lève un voile sur une cruelle et dramatique réalité pour notre démocratie : information vérifiée, analyse critique et intérêt national ne constituent manifestement plus les fondements d'un vote éclairé. Et pourtant, c'est bien cela que les Français attendent de leurs élus : que nous les représentions, que nous portions leur voix et non que nous validions aveuglément des dispositifs non efficaces et pris à contretemps.

En cela, le "passe vaccinal" (en refusant par ailleurs toute modalité d'extinction comme le proposait le Sénat) est devenu un outil politique et non sanitaire d'une crise gérée à l'aveugle et au coup par coup pour aller toujours un peu plus loin. En instaurant un tel dispositif, le gouvernement cherche à exclure. Qui? À quelle fin? Pourquoi? Cela devrait être une lapalissade d'affirmer qu'en démocratie, les élections sont primordiales et encore plus la participation de tous les Français à celles-ci pour qu'ils puissent exprimer leurs attentes pour la France. Et pourtant, lors d'une nuit de débats, à l'Assemblée nationale (à 4 heures du matin très exactement), quel ne fut pas mon étonnement de voir rejeté un amendement très simple pour assurer que les bureaux de vote soient définitivement exclus formellement de la liste des lieux "sous passe vaccinal".

EN INSTAURANT UN TEL DISPOSITIF, LE GOUVERNEMENT CHERCHE À EXCLURE. QUI? À QUELLE FIN? POURQUOI?

Comme beaucoup de Français, j'ai été particulièrement interpellée d'autant que cette discussion a eu lieu tout juste après les propos d'Emmanuel Macron évoquant de potentiels "non-citoyens" (sans droits civiques donc) et quelques jours avant la consultation du Conseil constitutionnel sur de nouvelles modalités de vote en raison de la crise. D'aucuns rétorqueront que nos démocraties libérales ne sont pas la République populaire de Chine et que des outils de

→

contrôle de la population comme le système de crédit social couplé à la reconnaissance faciale systématisée ne seront jamais mis en œuvre dans nos pays occidentaux. S'ils ignorent sans doute les dérives que connaissent parfois de grandes démocraties, il ne faut pour autant pas céder à la panique.

Si nous ne devons rien concéder de nos libertés, gardons à l'esprit deux maîtres mots: vigilance et action pour préparer l'alternance avec Les Républicains et sanctionner le bilan politique désastreux de dix ans de gauche au pouvoir. ●

* Anne-Laure Blin est députée Les Républicains.

Quand “l'antiracisme” exige qu'on dissimule l'assassin d'une jeune Blanche

L'assassinat, le 13 janvier à Los Angeles, d'une jeune étudiante blanche par un criminel afro-américain confirme l'inacceptable différence de traitement en matière de racisme.

Par Gilles-William Goldnadel*

Je recommande fortement la lecture de l'article éclairant de Luc Lenoir publié le 21 janvier sur le site du *Figaro*. Il y évoque l'assassinat, le 13 janvier à Los Angeles, d'une jeune étudiante blanche de 24 ans, au visage angélique, Brianna Kupfer, par Shawn Laval Smith, criminel récidiviste afro-américain de 31 ans. Cet événement a choqué de nombreux journaux américains en raison, notamment, du laxisme invraisemblable de la police et de la justice américaines qui avaient laissé en liberté le criminel en dépit de son redoutable passé.

Hormis le *Figaro*, l'affaire a laissé de marbre la presse française. Nul ne devrait s'en étonner. J'ai montré dans mon *Manuel de résistance au fascisme d'extrême-gauche* qu'un sournois racisme anti-Blanc occultait systématiquement les violences contre les uns et focalisait sur les autres.

C'est ainsi que, le 22 mars 2021, le plus grand massacre de masse depuis longtemps, à Boulder dans le Colorado, qui a fait 10 morts, a été souverainement ignoré en France. Il est vrai que les victimes oubliées étaient blanches et l'assassin syrien. *Idem* deux mois plus tard pour cette voiture qui fauche deux policiers devant le très symbolique Capitole. Je fais grâce à mes lecteurs des couleurs respectives des protagonistes.

Je n'ose comparer ces deux occultations avec les focalisations planétaires sur les événements de Charlottes-

ville (la manifestante antiraciste écrasée par un sudiste) et la mort de George Floyd.

Retour sur l'assassinat de la jeune Kupfer. Alors que nul dans la presse n'a insisté sur la couleur de peau de l'assassinée ou sur celle de son assassin, immédiatement, le *Los Angeles Times* se sent obligé de publier un article intitulé:

« *Mourn Brianna Kupfer but don't ignore Black girl Tioni Theus* » (“Pleurons Brianna Kupfer, mais n'oublions pas la jeune fille noire Tioni Theus”). Nul ne sait qui est responsable de la mort de cette jeune fille. Mais la chronique victimaire chromatique ne devait pas rendre des points.

Plus grave, et rapporté dans l'article du *Figaro* précité, d'aucuns “antiracistes” vigilants, dont des Black Lives Matter, exigeaient de ne pas publier la photographie de l'assassin de Brianna Kupfer aux fins de ne pas encourager le racisme anti-Noir, alors que nul, encore une fois, n'insistait sur cet aspect. À rebours, non seulement la photo de Derek Chauvin, meurtrier de George Floyd, a fait cent fois le tour du monde, mais systématiquement,

lorsqu'un Noir est mis à mort, on insiste sur la couleur de son meurtrier blanc quand on n'en conclut pas à un motif raciste.

C'est dans le creux vertigineux de cette insupportable autant qu'inacceptable différence de traitement que gîte l'indicible racisme anti-Blanc. Indicible, mais que j'ai choisi de dire afin que cesse cette sale guerre des races. ●

* Gilles-William Goldnadel est avocat et chroniqueur.

J'AI MONTRÉ
DANS MON
“MANUEL
DE RÉSISTANCE
AU FASCISME
D'EXTRÊME-
GAUCHE” QU'UN
SOURNOIS
RACISME ANTI-
BLANC OCCULTAIT
SYSTÉMA-
TIQUEMENT
LES VIOLENCES
CONTRE LES UNS
ET FOCALISAIT
SUR LES AUTRES.